

Agents de prévention

Formation initiale des agents de prévention

PUBLIC

L'ensemble des agents de prévention du Ministère de la culture et de la communication à l'exception des personnels du musée du Louvre, de la Bibliothèque nationale de France, du château, musée et du domaine national de Versailles.

NIVEAU REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Former les agents de prévention du Ministère de la culture et de la communication à la prévention et à son contexte, en définissant leur place, leurs missions et les moyens d'action, en les dotant d'une méthodologie et en clarifiant leur rôle auprès du personnel et de leur hiérarchie.

CONTENU

LES FINALITÉS DE L'ACTION PRÉVENTIVE

LE CADRE LÉGISLATIF :

- les acteurs
- la responsabilité pénale

L'OBJET DE LA PRÉVENTION :

- l'activité professionnelle et les situations de travail dans lesquelles elle s'exerce.

LES MESURES DE PROTECTION ET LEURS PRINCIPES

- l'arbre des causes
- le plan de prévention

LE DIAGNOSTIC APPROFONDI DES RISQUES DE DYSFONCTIONNEMENT ET L'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (le document unique)

LES METHODES ET OUTILS D'INTERVENTION :

- la préparation de la visite (documents, observations, contacts...)
- la visite du site
- l'exploitation de la visite
- l'élaboration d'un guide d'observation des lieux de travail
- la réalisation d'outils de diagnostic
- l'élaboration de solutions hiérarchisées et argumentées
- la rédaction de consignes de sécurité
- la rédaction d'un rapport sur une question portant sur l'aménagement du poste de travail.

DATES

22, 23, 24 Mai / 10, 11 Juin à PARIS

16, 17, 18 Septembre / 07, 08 Octobre à PARIS

14, 15, 16 Octobre / 14, 15 Novembre à PARIS

Inscription sur Formation

Les agents qui n'ont pas accès à Formation
peuvent adresser leur fiche de candidature
par télécopie au 0140158300

Caroline HEBRAS

caroline.hebras@culture.gouv.fr

01.40.15.86.17

PUBLIC

L'ensemble des agents de prévention du Ministère de la culture et de la communication à l'exception des personnels du musée du Louvre, de la Bibliothèque Nationale de France, du château, du musée et du domaine national de Versailles.

NIVEAU REQUIS

Avoir suivi la formation initiale des agents de prévention.

OBJECTIFS

Remettre à niveau les agents de prévention dans les domaines suivants :

- l'intervention des entreprises extérieures, le plan de prévention ;
- l'évaluation des risques professionnels, le document unique ;
- les risques chimiques et les risques électriques.

CONTENU

3 et 4 juin 2013

L'intervention des entreprises extérieures et le plan de prévention

- la réglementation sur l'intervention des entreprises extérieures
- le plan de prévention, la coactivité, la sous-traitance, le travail dangereux
- le permis feu
- le protocole de sécurité

19 et 20 septembre 2013

L'évaluation des risques professionnels et le document unique

- les évolutions du cadre réglementaire en matière d'évaluation des risques
- le cadre opérationnel de la démarche d'évaluation des risques (les principes ergonomiques, la méthodologie, les acteurs, le plan d'action)
- la mise à jour du document unique

23 et 24 septembre 2013

Les risques chimiques et les risques électriques

- savoir lire et comprendre une étiquette de sécurité, une fiche de données de sécurité
- connaître les règles de stockage et de manipulation, les dangers des différentes catégories de produits chimiques et les mesures de protection individuelle
- être en capacité de prévenir et réagir en terme de secours, d'organiser les contrôles et la vigilance sur le terrain

DATES

03, 04 Juin à PARIS

19, 20 Septembre à PARIS

23, 24 Septembre à PARIS

Inscription sur Formation

Les agents qui n'ont pas accès à Formation
peuvent adresser leur fiche de candidature
par télécopie au 0140158300

Caroline HEBRAS

caroline.hebras@culture.gouv.fr

01.40.15.86.17